

IPECA réaffirme son engagement envers ses assurés avec un taux de redistribution élevé par rapport au marché

Cette année encore, IPECA annonce un taux de redistribution élevé par rapport au marché. 89 %* des cotisations collectées sont reversées directement aux assurés pour leur santé.

Concrètement, sur 100 € de cotisations perçues, 76,5 € sont redistribués sous forme de remboursements de prestations santé aux assurés de la filière aéronautique, spatiale et défense.

Les 23,5 € restants se décomposent comme suit :

- 14 € sont versés aux pouvoirs publics (incluant 13,20 € de taxes et 0,80 € pour le forfait médecins traitants (FMT)) ;
- 9,5 € sont dédiés aux frais de fonctionnement de notre Institution de prévoyance, au financement de services en inclusion dans nos contrats santé (Téléconsultation médicale – Accompagnement au deuil Second avis médical - Test de vue en téléconsultation –Assistance) et pour garantir notre solvabilité.

Le taux de redistribution, correspondant au ratio entre le montant de cotisations perçues et le montant de prestations versées aux assurés est une information clé pour choisir sa complémentaire santé. Rendu obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2020, il permet aux assurés de comparer en toute transparence les performances des différents organismes.

La santé et le bien-être de la communauté Aéro est une priorité pour IPECA. Cet indicateur est l'illustration concrète de notre engagement envers les entreprises, salariés et retraités de la filière. En tant que société de personnes, à but non lucratif et à gouvernance paritaire, guidés par la valeur solidarité, nous nous inscrivons dans une démarche de redistribution de nos résultats en faveur de l'amélioration continue de nos prestations autour de la santé, de l'action sociale, de l'assistance et de la prévention.

*taux calculé sur la base des cotisations perçues hors taxes

LES LIENS :

- [Nos chiffres clés 2023 en images](#)
- [Notre rapport d'activité 2023](#)

À propos d'IPECA PRÉVOYANCE

Depuis plus de 75 ans, IPECA œuvre pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, collective ou individuelle, en santé comme en prévoyance. Nous avons pour vocation de devenir le référent « Santé globale » de la filière : Prévention + Soins + Services. Et menons des actions fortes en matière de prévention soucieux de préserver la santé de nos assurés au-delà des garanties assurantielles. Notre taille, notre solide expérience et notre proximité nous confèrent capacité d'adaptation et réactivité. Attaché aux valeurs humaines et solidaires, IPECA est l'Institution de Prévoyance des Entreprises de Construction Aéronautique qui conjugue qualité de service et politique tarifaire raisonnée, sécurité et performance.

Contact presse IPECA

Valérie Huckendubler-Petit
Responsable communication
06 31 34 53 83